**Périgord Noir : le choix de la robustesse et de la préservation des ressources**

*Jusqu’à présent, au travers d’un projet de territoire, il s’agissait d’énoncer une vision prospective du territoire, de son développement et des actions à mettre en œuvre.*

*Aujourd’hui, après les crises successives de ces dernières années, et dans le contexte du changement climatique et de l’impératif de transition écologique, la perspective change. Il s’agit moins de définir l’ampleur du développement que d’expliciter les qualités souhaitées pour ce développement.*

*Le projet de territoire du pays du Périgord Noir s’inscrit pleinement dans ce changement de perspective. Le Périgord Noir est un territoire rural à l’identité bien marquée qui offre une grande qualité de vie à ses habitants, et qui bénéficie d’une dynamique de développement que bien d’autres territoires ruraux pourraient lui envier.*

*Au vu des caractéristiques de ce développement, de certaines fragilités, et dans une vision prospective des changements qui nous attendent, il semble néanmoins nécessaire d’engager le territoire dans une dynamique d’évolution de son modèle de développement, dans deux directions :*

* *Celle d’une plus grande robustesse afin de lui permettre de mieux résister aux crises à venir,*
* *Celle d’une attention accrue à la préservation de ses ressources.*

**Un territoire qui gagne en robustesse**

Le Périgord Noir a subi de plein fouet la crise de 2008, qui a contribué à la fragilisation de son appareil productif, puis la crise sanitaire de 2020 qui a touché fortement son économie résidentielle, prédominante. Plus largement ces crises ont mis en évidence un certain nombre de fragilités structurelles du territoire (faible niveau de qualification des actifs, stagnation démographique …).

Si l’on souhaite accroître la capacité de résilience du territoire, anticiper les prochaines crises, il faut considérer trois paradoxes du Périgord Noir qui déterminent autant de défis collectifs.

* *Le défi de la diversification sociale et économique*

C’est la caractéristique première de ce territoire qui l’identifie partout, localement, comme au niveau international: sa spécialisation touristique. Cela constitue à l'évidence une force, une source de richesses. Mais c'est aussi paradoxalement à l'origine de nombre de faiblesses du territoire: sa spécialisation dans l'accueil des séniors, le faible niveau de qualification des actifs, les prix du marché immobilier...

L’économie productive est donc non dominante, mais elle n’est pas inexistante. Elle est cependant peu identifiée et peu coordonnée à l’échelle du territoire, avec 760 établissements regroupant 3 800 emplois (étude Metropolis 2021). Cette atomisation du tissu économique est problématique, dans la mesure où elle contribue à une capacité modérée voire faible d’absorber les mutations et les chocs économiques.

Une plus grande robustesse de ce territoire passe donc d'abord par une diversification de ses moteurs de développement et des ressorts de son attractivité, sans bien évidemment remettre en cause la puissance de son économie touristique.

La mobilisation des acteurs en ce sens s’est manifestée lors de l’élaboration des contrats avec la Région Nouvelle Aquitaine en 2019 (Contrat de Dynamisation et de Cohésion et Contrat Territoire d’Industrie). L’ambition première est de permettre une structuration réelle des écosystèmes productifs existants (renforcer les liens entre les entreprises industrielles et/ou agricoles, créer des conditions de production favorable, encourager les approches filière, augmenter la connaissance des ressorts locaux de l’économie productive). Les six EPCI sont engagés au sein du Pays dans deux démarches qui doivent apporter des bases aux futures actions : un schéma d’accueil et d’attractivité économique et un diagnostic des besoins en compétence du territoire. Dans le cadre du contrat Territoire d’industrie, des actions d’investissement sont aussi envisagées en faveur des filières de production oie/ canard (création d’un abattoir de volailles grasses) et l’économie numérique (projet SarlaTech).

Renforcer l'économie productive, viser l'attractivité des actifs, améliorer l'employabilité et la qualification, telles sont les orientations à même de répondre à ce défi de la diversification sociale et économique.

* *Le défi des complémentarités entre les territoires au sein du pays*

Vu du dehors, le Périgord Noir apparait comme un territoire à l'identité marquée, autour de sa géographie, de son histoire, de ses paysages et de son patrimoine. Pourtant, vu de l'intérieur, il se décrit paradoxalement d'abord comme une marqueterie de petits pays. Cette diversité, reflet de sa position géographique, territoire de transition entre les plaines de l'Aquitaine et les contreforts du Massif Central a aujourd'hui deux conséquences majeures: les trajectoires socio-économiques de chacune de ses composantes tendent à diverger ; certains (le Terrassonnais notamment) affirment une dimension productive, tandis que d'autres confirment leur vocation touristique. Seconde conséquence, les influences extérieures et les ouvertures vers les grandes villes se diversifient.

Cette diversité interne au territoire peut apparaître comme une fragilité, en ce qu'elle induit des dynamiques centrifuges. Il faut en faire un facteur de robustesse, en travaillant de façon systématique les complémentarités et les synergies entre les composantes qui font la richesse du Périgord Noir. L’engagement des six intercommunalités dans des démarches d’intérêt supra- intercommunal doit contribuer à faire émerger ces complémentarités : sur le volet territorial, tout d’abord, notamment dans le cadre de l’élaboration du SCoT,sur le volet du développement économique, ensuite, avec une approche filière pertinente (tourisme, agro- alimentaire, dynamiques industrielles) et sur le volet mobilités, enfin, où les enjeux ne peuvent s’envisager sans prise en compte des interactions avec les entités territoriales périphériques.

* *Le défi des ouvertures territoriales*

Dernier paradoxe, le Périgord Noir est un territoire rural éloigné des centres urbains, mais néanmoins connecté au quotidien avec eux, qu'il s'agisse des métropoles de Bordeaux et de Toulouse ou des pôles de Brive, Périgueux ou Cahors. Tout indique qu'à l'avenir, ces liens vont se développer. Avec le télétravail notamment, l'attractivité des territoires ruraux se fera en interdépendance étroite avec les centres urbains. Les projets du territoire relatifs à l’économie numérique ne peuvent pas, de la même manière, s’envisager en autonomie totale de ces centres urbains qui concentrent les activités et les initiatives. L’ouverture sur l’extérieur et la recherche de complémentarités forment donc également des opportunités de développement dont le territoire doit se saisir.

Pour accroître sa robustesse, le Périgord Noir doit jouer de façon volontaire la carte de l'alliance avec ces centres urbains. L'alimentation, l'économie numérique, l'offre sanitaire sont, parmi d'autres, autant de domaines pour lesquels le Périgord Noir a tout à gagner à développer les coopérations territoriales entre le rural et l'urbain.

Si à moyen terme cette alliance avec les centres urbains peut, dans ces domaines, être génératrice de retombées économiques et de plus-values dans le cadre des complémentarités territoriales, il est nécessaire dans un premier temps de bien asseoir le travail engagé par les 6 EPCI vis-à-vis des politiques de développement existantes. La volonté des élus est, comme dans le cadre de la mise en œuvre de la PTRE ou du SCOT, de se structurer dans le cadre du Pays afin de pouvoir peser face aux agglos voisines.

**Un territoire davantage soucieux de la préservation de ses ressources**

Le Périgord Noir est un territoire dont les ressources naturelles sont plutôt bien préservées. Il n'en reste pas moins que les pressions s'accroissent et que le changement climatique exige d'amplifier les actions engagées, dans le sens d'une plus grande sobriété.

Dans le cas du Périgord Noir, cet enjeu de transition écologique et de sobriété porte principalement sur les questions de l'eau, des mobilités, des énergies et du foncier. Mais tout autant qu'un programme d'actions spécifiques dans ces domaines, cela exige une transformation des méthodes de l'action locale, autour de trois défis.

* *Le défi de l’innovation*

Un usage plus précautionneux des ressources et la protection de ces dernières passent par la recherche de solutions innovantes capables de mobiliser les investissements des acteurs. En ce sens, le défi de l’innovation constitue un corollaire intéressant pour les entreprises industrielles et agricoles dans la mesure où la prise en compte de la transition énergétique, de la transition écologique et de l’adaptation au changement climatique des modes de production doit être pensée comme une opportunité de développement, contribuer à réduire la facture énergétique et préserver les ressources du territoire.

Les enjeux de mobilité des actifs et des populations appellent des solutions nouvelles, tout comme les problématiques soulevées par l’usage des ressources naturelles dans le cadre des activités industrielles et/ ou agricoles (sols, eau, forêt, cultures).

Le partage des initiatives et des expériences doit permettre d’engager l’ensemble des acteurs dans les démarches d’innovation et de penser la mise en œuvre d’actions collectives (plans de mobilité des EPCI, plateforme de mobilité, mobilités alternatives, investissements pour la performance énergétique, programme alimentaire territorial, …)

* *Le défi de la convergence des politiques*

L'objectif de transition écologique ne constitue pas un programme d'actions supplémentaires; il doit interroger et irriguer l'ensemble des politiques conduites localement. Dans la continuité des initiatives menées pour rendre durable le modèle de développement du territoire, les stratégies et les orientations territoriales doivent s’appuyer sur une coopération constructive des acteurs capables de porter une vision commune, intégratrice et engagée. Si les enjeux de sobriété et de développement économique du territoire peuvent paraître contradictoires, c’est justement dans le cadre de l’élaboration des politiques territoriales que doit être travaillés équilibres et opportunités. Le SCoT devra donc par exemple œuvrer pour des actions en faveur de l’attractivité des friches et les stratégies de développement économique devront rassembler les enjeux communs des filières.

* *Le défi de la mobilisation des acteurs*

Le souci de sobriété dans la gestion des ressources ne peut rester de la seule responsabilité des collectivités publiques. C'est au travers de la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, de la coproduction de nouveaux modes de faire que l'on garantira une montée en puissance des politiques de transition écologique.

Le territoire du Périgord Noir a la capacité de mettre en place des instances de gouvernance et de concertation rassemblant des acteurs divers. Dans le cadre du déploiement du volet territorial des fonds européens, comme jusqu’à présent le programme LEADER, dans celui des politiques contractuelles ou encore dans celui du conseil de développement, les acteurs ont su s’impliquer et participer au portage d’actions innovantes. La multiplicité des initiatives citoyennes n’est pas encore porteuse d’une structuration efficace à l’échelle du périmètre du CRTE. Toutefois, des premiers pas vers une structuration des acteurs ont pu être observés, par exemple avec les acteurs de l’Economie Sociale et Solidaire. Par ailleurs, l’existence d’associations interprofessionnelles solides peut aussi constituer un socle de mobilisation. Ces associations interprofessionnelles couvrent partiellement le territoire du CRTE. Si peu de liens existent entre elles, elles ont su entrer en dialogue avec les acteurs publics afin de faire naître de nouvelles dynamiques dans le cadre de l’élaboration de projets de développement économique local (contrat territoire d’industrie, projets d’investissements filières).

**Une exigence d’inflexion, fil rouge de l'action locale**

Ce choix d'une inflexion vers un territoire à la fois plus robuste dans son développement et plus sobre dans la gestion de ses ressources environnementales constitue le fil rouge pour le territoire du Périgord Noir. Il doit être partagé par l'ensemble des collectivités qui le composent, aux différents échelons (communes, intercommunalités et Pays). Cela nécessite au-delà de cette esquisse de décliner les actions qui en découlent, les points d'appui et leviers nécessaires pour le mettre en œuvre, en veillant à assurer les synergies entre les deux principes de robustesse et de sobriété.

Cette perspective constitue d'ores et déjà le cadre à même de mettre en perspective les 4 orientations du CRTE.

Au-delà, elle devra constituer la mise de départ pour l'élaboration du Projet d'action stratégique (PAS) du SCOT.